

PIÈCE 5

RESUME NON TECHNIQUE

Présentation du projet :

Le projet concerne dix postes de maintenance énoncés ci-après.

Quai n°16 :

Corrosion de la structure et des appuis nécessitant une remise en peinture.

Estacade et massifs d'appui fissurés nécessitant une reprise en béton armé et remplacement des aciers détériorés.

Quai d'avitaillement :

Fissurations du béton armé et de la magistrale du quai nécessitant des réparations concernant la reprise des fissures et l'imperméabilisation.

Ponton - Quai 13 et 14 :

Dégradation du revêtement en résine nécessitant un rechargement en résine.

Fissuration et corrosion des armature du béton du tablier nécessitant un traitement des fissures et la passivation des parties métalliques.

Acier mis à jour dans les entretoises nécessitant un décrouitage, une passivation et l'ajout de mortier de réparation.

Corrosion des tirants nécessitant un traitement des parties métalliques.

Quai 4 et 5 :

Microfissuration apparente sur la poutre de rive nécessitant une imperméabilisation.

Mortier manquant dans une réservation de levage nécessitant un apport.

Aire de carénage :

Béton fissuré du bute-roue gauche nécessitant un ragréage avec d'éventuels ancrages complémentaires.

Fissuration de long des cunettes nécessitant leur dépose et remplacement.

Synthèse de l'état initial :

Le projet est situé sur le littoral de la commune de Mandelieu La Napoule.

- Le projet n'est pas situé dans un site Natura 200, mais à environ 2 kilomètres d'une zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive habitats. La zone ESTEREL sous la référence FR9301628.
- Le projet est situé dans un site inscrit, nommé « la bande littorale de Nice à Théoule » depuis 1974. Ce site comprend l'intégralité des communes littorales de Saint Laurent du Var à Théoule.
- Le projet est situé à environ 2,7 kilomètres de l'aéroport Cannes-Mandelieu.
- Le projet est situé à environ 1,4km de la ZNIEFF de type 2 intitulée Pointe de l'Aiguillon.
- Enfin, le projet est situé à environ 2,5 km de la ZNIEFF de type 2 intitulée Golfe de La Napoule.

Tous les sites cités précédemment présentent des caractéristiques remarquables en termes de biodiversité et de richesses faunistiques et floristiques.

Synthèse des enjeux :

Les enjeux forts du projet sont la réalisation de ces travaux pour la réfection, le confortement et l'amélioration des infrastructures du port de La Rague.

Les enjeux vis-à-vis de la faune et de la flore avoisinantes sont faibles en raison de des localisations des travaux dans la zone portuaire.

Synthèse des impacts et mesures prises :

Une attention particulière est apportée à la qualité de l'eau durant les travaux.

En ce sens, le chantier sera réalisé en limitant, voire obérant toute possibilité de propagation de ces matériaux fins par la pose d'une membrane géotextile au droit de chacune des interventions.

Les matériaux utilisés et la qualité du béton seront conformes avec un emploi en milieu aquatique.

Le chantier sera réalisé en dehors de la période estivale. La durée des travaux pour chacune des parties du chantier est estimée entre une et cinq semaines. Les différents travaux pourront être faits concomitamment ou décalés dans le temps.

Un contrôle de la qualité des eaux lors du chantier concernera le suivi de la qualité visuelle de l'eau et de sa transparence lors du chantier.

.. /..